

# RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

**1) 5 Km :** épreuve par équipe de 4 concurrents pour les hommes et 3 pour les femmes, ouverte à tous, licenciés ou non, nés en 1990 et avant. Voir à la fin les dispositions spéciales relative à cette course.

**10 Km :** épreuve ouverte à tous, hommes et femmes, licenciés ou non, nés en 1990 et avant.

**2,100 Km :** épreuve ouverte aux benjamins et minimes filles et garçons, licenciés ou non, nés entre 1991 et 1994.

**2) Engagements :** 5 € par participant pour les 5 Km par équipe  
7 € par participant pour les 10 Km  
gratuit pour les benjamins et minimes

À adresser à M. FILHON Lucien, 6, rue Denis-Papin, BP 70, 17110 Saint-Georges-de-Didonne ou à M. BRINDEAUX Bernard, 5, rue Chez-Luneau, 17600 Médis ou à M. GAILLOT Mario, 30, lotissement Chantovent, 17120 Semussac avant le 5 juillet 2006 ou le jour de l'épreuve avant 8 h 30 (+ 1 € pour le 5 Km et 2 € pour le 10 Km).

## Renseignements :

Lucien FILHON tél. 05 46 05 52 44 ; Mario GAILLOT tél. 06 20 41 16 81 ;  
Bernard BRINDEAUX tél. 05 46 06 71 01.

Une permanence sera assurée les mercredi 5, jeudi 6, vendredi 7 et samedi 8 juillet 2006 de 18 h 30 à 20 heures devant le Relais de La Côte de Beauté de Saint-Georges-de-Didonne.

**3 – Distance :** 5 Km pour les équipes, 10 Km allure libre (mesurage officiel F.F.A.) et 2,100 Km pour benjamins et minimes.

**4 – Le parcours :** pour les équipes, 1 circuit de 5 Km à parcourir, et pour les 10 Km, un circuit de 5 Km à parcourir 2 fois sur le boulevard le long de la plage et la forêt de Suzac, séparé par un terre-plein central. Pour les benjamins et minimes, 1 aller-retour de 1,050 Km sur le bd le long de la plage.

**5 – Accueil :** au Relais de la Côte de Beauté à Saint-Georges-de-Didonne à partir de 7 h 30, remise des dossards, inscriptions. Vestiaires non gardés et douches au stade municipal de Saint-Georges-de-Didonne (700 m).

**6 – Départ et arrivée :** Devant le Relais de La Côte de Beauté  
9 h 00 pour les équipe ; 9 h 30 pour les 10 Km F.F.A ; 10 h 45 pour les benjamins et minimes.  
Fermeture des contrôles des 10 Km à 11 h 00. 5 et 10 Km ouvertes aux Handisports (départ 2 minutes avant)

**7 – Dispositions techniques :** chronométrage : temps de passage aux 1<sup>er</sup>, 5<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> Km. Marquage tous les kilomètres, épongeage, ravitaillement : un poste sur le parcours et à l'arrivée.

**8 – Classements :** par équipe sur 4 concurrents (3 pour les féminines) par cumul de temps pour le 5 Km et individuels pour le 10 Km et pour le 2,100 Km.

## Catégories hommes et femmes :

Cadets	1989/1990	Juniors	1987/1988
Espoirs	1984 à 1986	Seniors	1967 à 1983
Vétérans 1	1957 à 1966	Vétérans 2	1947 à 1956
Vétérans 3	1937 à 1946	Vétérans 4	1936 et avant
Benjamins et benjamines	1993/1994		
Minimes garçons et filles	1991/1992		

**9 – Récompenses :** pour le 5 Km une coupe à la 1<sup>re</sup> équipe et une récompense à la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>  
pour le 10 Km une coupe individuelle au premier de chaque catégorie et une récompense au 2<sup>e</sup>  
et 3<sup>e</sup>

Un challenge et une prime pour la 1<sup>re</sup> féminine, une récompense pour la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> (classement scratch).

**10 – Important :** Conformément à la loi du 23.03.99, ne seront pris en compte que les bulletins d'engagement accompagnés des documents suivants :

- soit photocopie de la licence F.F.A. ou autres licences sportives
- soit un certificat médical datant de moins d'un an de contre-indication à la pratique de la course à pieds (ou sa photocopie datée et signée).

L'organisation est assurée pour les risques civils mais décline toute autre responsabilité et recommande aux non licenciés F.F.A. de s'assurer personnellement.

**11 – Dispositions spéciales pour la course des 5 Km :** Course uniquement par équipe ~~aucun classement individuel~~. Equipe masculine au moins 4 athlètes et équipe féminine au moins 3 athlètes. Pas d'équipes mixtes. Classement par addition des 4 ou 3 premiers temps. Chaque athlète est invité à indiquer le nom de son équipe en toute lettre sur son bulletin d'engagement. Catégorie pouvant participer des cadets aux vétérans. Toutes les équipes sont acceptées : sportives, corporatives, associatives, entreprises, etc.

**12 – Résultats :** Les résultats seront disponibles sur les sites [www.athlet-royan.info](http://www.athlet-royan.info) et [www.chronosport.com](http://www.chronosport.com)